Le Tréport (76) : la Croix de pierre, édifiée en 1618 et classée aux monuments historiques, brisée le jour de l'Assomption. Le maire PC est persuadé « que cet acte n'a rien à voir avec du vandalisme religieux »

16/08/2024 à 10h30



Les habitants du Tréport (Seine-Maritime) se sont réveillés ce jeudi 15 août 2024 avec une bien mauvaise surprise. L'imposante Croix de pierre, située sur la place Charles de Gaulle et classée aux monuments historiques, a été vandalisée en pleine nuit. Elle a été retrouvée au petit matin par les agents de la ville en plusieurs morceaux. La commune a porté plainte, et une enquête est ouverte pour retrouver les auteurs et faire la lumière sur cette affaire.

Le maire du Tréport, Laurent Jacques, est particulièrement touché par cet acte de vandalisme. *"C'est un peu la consternation pour les élus, mais aussi la consternation pour*

la population, explique-t-il. *Puisque c'est une croix qui est là depuis les années 1600, qui est classée aux monuments historiques depuis 1913. Et tout le monde se demande le pourquoi du comment*."



Selon les premiers éléments avancés par le maire, cette dégradation serait l'œuvre d'un groupe de jeunes éméchés qui était de passage dans le quartier aux alentours de 4 heures du matin. "*On suppose qu'ils ont été se suspendre autour de ce monument*, décrit Laurent Jacques. *Peut-être qu'avec le temps, il était aussi fragilisé, on peut aussi émettre quelques hypothèses, mais ils ont dû se suspendre autour et malheureusement, le monument a cédé*."

L’élu veut également faire taire quelques rumeurs sur les motivations des vandales. Il explique qu’il reste persuadé “que cet acte n’a rien à voir avec du vandalisme religieux”, et que le fait que cela se soit passé un 15 août, jour de l’Assomption, n’est qu’une coïncidence. […]

France Bleu